

Appel à projets RECHERCHE 2026

Pour les années 2027 et 2028

INSPE de l'Académie de Lille – Hauts de France

Favoriser la réussite éducative des élèves de l'Académie de Lille

L'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation de l'académie de Lille Hauts-de-France (INSPE Lille HdF), composante de l'Université de Lille, lance un appel à projets de recherche en éducation.

Les projets sélectionnés par la commission des Appels à projets Recherche seront financés sur fonds propres de l'INSPE Lille HdF, qui témoigne ainsi de son engagement fort et constant dans la dynamisation de la recherche en éducation mais aussi de sa mission majeure de mise en réseau et de fédération de cette recherche au niveau de l'académie de Lille entre les différents partenaires. Durant dix années consécutives, l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education puis l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education ont soutenu différents projets dans le domaine de l'éducation.

1. Rappel de la philosophie générale de soutien à la recherche à l'INSPE Lille HdF

Nous rappelons ici le choix stratégique opéré par l'ESPE LNF lors de sa création en 2013, de ne pas se doter d'une unité de recherche interne spécifique mais de travailler avec l'ensemble des unités de recherche existantes dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais et donc dans les six universités régionales (Lille 1, Lille 2, Lille 3, Artois, UVHC, ULCO) devenues quatre depuis janvier 2018 (Université de Lille, Université d'Artois, UPHF, ULCO), ainsi qu'avec les autres structures d'enseignement supérieur membres de la région.

L'INSPE Lille HdF, au 1^{er} septembre 2025 comprend 81 enseignants-chercheurs (67 MCF, 14 PU) appartenant à 20 sections CNU différentes. Les unités de recherche d'appartenance de ces enseignants-chercheurs sont au nombre de 21 réparties pour la quasi-totalité d'entre eux au sein des quatre universités régionales.

Elles témoignent de la diversité et de la richesse du potentiel de formation et de recherche au sein de l'Institut. Il s'agit là d'un vivier important et diversifié auquel il faut ajouter plus de 150 enseignants-chercheurs en poste dans les quatre universités de l'Académie de Lille et qui travaillent, entièrement ou en partie, en éducation dans leur activité de recherche. Au total, c'est 30 à 35 unités de recherche qui ont un axe ou des chercheurs travaillant dans le champ éducatif. Si l'on intègre à cette logique, celle de la nouvelle région Hauts-de-France, et donc les collègues enseignants-chercheurs du versant sud des Hauts-de-France (dont ceux en particulier de l'Université de Picardie-Jules Verne et de l'INSPE de l'académie d'Amiens-HDF), nous enrichissons encore ce vivier de plusieurs unités de recherche et de plusieurs dizaines d'enseignants-chercheurs. On devine ici l'enjeu majeur d'une meilleure mise en synergie des initiatives autour de projets communs et d'un nécessaire lien renforcé avec les besoins et les attentes – très fortes – des acteurs éducatifs sur le terrain, en cette France septentrionale où les défis éducatifs sont majeurs et les difficultés scolaires nombreuses.

Les derniers échanges en Hauts-de-France entre autorités académiques, vice-présidents des universités régionales et des deux INSPÉ ont permis de dégager cinq grands axes fédérateurs qui pourront structurer la recherche en éducation dans les années à venir car elles tiennent compte de la spécificité de notre Région et visent conjointement à fédérer nos forces respectives de recherche avec les acteurs éducatifs du terrain. C'est dans cet esprit que l'INSPÉ Lille HDF œuvre actuellement, en lien avec ses partenaires, à la construction d'un Pôle de Recherche Education Hauts-de-France en appui sur ses cinq axes scientifiques identifiés et dans lesquels doivent s'inscrire les projets de recherche en éducation soutenus par le présent appel à projets :

1. **Interroger les parcours scolaires en contextes,**
2. **Apprendre et enseigner « dans et hors la classe »**
3. **Inclure socialement et scolairement**
4. **Accompagner le lien des adolescents aux institutions**
5. **Mobiliser et analyser la littérature de jeunesse**

Plus en détails

AXE 1 - PARCOURS SCOLAIRES EN CONTEXTES : INEGALITES SOCIALES, TERRITORIALES ET SCOLAIRES – parcours des élèves et des enseignants

Mots-clés : politiques éducatives - inégalités sociales, territoriales et scolaires – parcours des élèves et des enseignants

Contexte

Cet axe s'intéresse aux parcours des élèves, des étudiants et des enseignants placés dans leurs contextes pluriels au sein des territoires constitutifs de la région des Hauts-de-France, en centrant les analyses sur les politiques éducatives menées pour réduire les inégalités sociales et scolaires et « déjouer les déterminismes sociaux, culturels et territoriaux » (Valérie CABUIL, rectrice de la région académique Hauts-de-France, rectrice de l'académie de Lille, Introduction, *Projet académique, Académie de Lille, 2018-2021*, p.2.). La notion de « parcours » semble s'imposer dans de nombreux dispositifs, autour d'une dimension de dynamique personnelle et collective, de trajectoire individuelle à accompagner, qui repose sur une série de choix personnels, tout en tenant compte des contextes environnants (famille, groupe social, monde économique, réalités territoriales proches, etc.).

Problématique et objectifs

Cette analyse des *Parcours scolaires et professionnels en contextes* repose sur un double contexte dans la région des Hauts de France. On trouve en effet les effets nombreux des reconversions économiques qu'a connues la France septentrionale depuis le XIXe siècle, dans ses différents secteurs économiques et leurs implications sociales (montée du chômage et de l'exclusion, nouveaux besoins de formation etc.). Il faut également tenir compte des mutations scolaires et universitaires des territoires de la région qui, longtemps marqués par une sous-scolarisation et une sous-universitarisation, ont connu des contextes scolaires et universitaires bouleversés par la massification et la démocratisation, tout en conservant certaines caractéristiques propres (importance de l'éducation prioritaire, domination de certaines filières, etc.). Décentrant le regard, nous voulons, non pas réexaminer une nouvelle fois les politiques éducatives déjà bien connues dans leurs priorités et leurs dispositifs, mais analyser la manière dont ces politiques se concrétisent, transforment le quotidien, en se plaçant au niveau local, au niveau de l'élève, de l'enseignant et de l'établissement.

Sous-axes de recherche

Dans l'analyse de ces parcours en contexte, il nous semble que trois objectifs principaux peuvent être dégagés de manière prioritaire.

- Il est important d'**analyser avec le recul critique nécessaire les politiques éducatives mises en œuvre depuis plusieurs décennies sur le territoire des Hauts-de-France** et d'en mesurer les principaux résultats à la fois positifs et plus mitigés. À ce niveau, le projet a pour but de dépasser l'examen généraliste des inégalités socio-scolaires et des politiques de discrimination positive, pour mieux enraciner les études sur le terrain local – à des échelles variables : l'établissement, le quartier, la ville, le bassin, le département etc. – pour mieux saisir la manière dont les dispositifs nationaux et les incitations qui en découlent sont saisis, appropriés, détournés ou ignorés par les acteurs locaux. Il apparaît également très important de ne pas demeurer dans le seul constat du « présent » et de pouvoir donner une dimension évolutive à ces réalités, en lien avec les approches historiennes.
- Au cœur des parcours scolaires se place **la question centrale des choix ou non-choix d'orientation** et des déterminismes ou des marges de liberté qui sont laissées aux familles et aux élèves. Les logiques qui mettent en avant les parcours scolaires des élèves et les déterminants socio-économiques qui les sous-tendent exigent que l'on s'intéresse de très près à l'orientation scolaire et professionnelle en lien avec le genre, les évolutions du monde économique, les politiques de l'emploi.
- Le développement des structures scolaires et la réussite des élèves reposent en grande partie sur la **mobilisation des enseignants et des équipes éducatives** (conseiller principal d'éducation, équipe de direction). Quelles sont les modalités de leur recrutement depuis le XIXe siècle ? Quelles sont les structures et les contenus de formation ? Quelles sont les conditions concrètes d'installation dans le métier et de gestion des personnels ?

AXE 2 - APPRENDRE ET ENSEIGNER DANS ET HORS L'ECOLE

Mots-clés : curricula ; pratiques enseignantes ; inégalités

Contexte

Les recherches développées au sein de cet axe sont orientées vers l'étude des processus d'apprentissage et d'enseignement, mis en relation avec les contextes dans lesquels ils s'inscrivent, notamment les politiques éducatives, les territoires et enjeux spécifiques (socioéconomiques, culturels, etc.) et les caractéristiques des publics scolaires. Cela nécessite de porter un intérêt spécifique à l'enseignement et à l'apprentissage dans et en dehors de l'école, et à leur articulation, dans notre contexte actuel où les savoirs disciplinaires et transversaux sont remis en question et concurrencés par des savoirs issus d'autres sphères de pratiques. Les recherches s'appuient sur des approches pluridisciplinaires et croisent des méthodologies qualitatives et quantitatives pour offrir une vision compréhensive des dynamiques éducatives contemporaines.

Problématique

Dans un contexte fortement marqué par des inégalités scolaires, sociales, économiques, de genre, etc. cet axe vise à identifier et comprendre les facteurs et contextes qui contribuent à améliorer les conditions et processus d'apprentissage pour tous, et à atténuer le poids des inégalités. À partir de l'analyse des curricula et savoirs scolaires prescrits, enseignés, des démarches d'enseignement (didactiques et pédagogiques), des contenus de formation, mais aussi des dispositifs d'innovation pédagogique (notamment des outils numériques), il s'agit d'analyser les effets des contextes et situations vécues à l'école ou en dehors, sur l'apprentissage et le développement des élèves/étudiants, tout en tenant compte de leurs caractéristiques et de leurs besoins spécifiques.

Objectifs généraux

Plusieurs objectifs généraux permettront d'organiser les travaux et leur articulation.

- Analyser l'évolution et la hiérarchisation des savoirs et domaines disciplinaires, ainsi que les modes de socialisation qu'ils impliquent.
- Questionner l'appropriation des savoirs par les élèves et étudiants, au regard de leurs caractéristiques notamment motivationnelles, culturelles, sociales.

- Étudier les processus de formation, autoformation et accompagnement des enseignants, mais aussi les valeurs qui les mobilisent.
- Questionner l'omniprésence des dispositifs – dont l'innovation pédagogique – dans les pratiques et discours et leurs effets sur l'expérience et les apprentissages des élèves.

Sous-axes de recherche

- Savoirs disciplinaires et prescriptions : épistémologie et évolution
- Apprentissages dans et hors l'école : contenus et motivations
- Enseignement dans et hors l'école : pratiques, positionnement professionnel et accompagnement
- Innovations pédagogiques : dispositifs et dispositions

AXE 3 - INCLURE SOCIALEMENT ET SCOLAIREMENT LES ELEVES A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS

Mots-clés : Education inclusive, apprentissage de tous les élèves, pratiques pédagogiques inclusive

Contexte

Selon l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE, 1996), les élèves à besoins éducatifs particuliers regroupent « une grande variété d'élèves qui ont, de manière significative, plus de mal à apprendre que la majorité des enfants du même âge quand ils sont dans une situation particulière ou qu'ils souffrent d'un handicap qui les empêche ou les gêne dans leurs apprentissages. Cette notion permet d'impulser l'idée que les enseignants doivent proposer à tous les élèves, même ceux présentant un décalage important à la norme scolaire (et/ou une situation de handicap), un enseignement ambitieux (aujourd'hui référé au Socle commun des compétences) en les amenant à se centrer non pas sur les causes des difficultés mais sur la nature des obstacles rencontrés par chacun de ces élèves dans les apprentissages. La notion de Besoins Educatifs Particuliers, contrairement aux étiquetages en lien avec la pathologie ou la difficulté d'apprentissage, est une notion opérante pour les enseignants (Thomazet, 2012). En effet, les étiquettes « élève handicapé » et « élève en difficulté d'apprentissage » ne permettent pas d'informer valablement les enseignants sur les besoins des élèves et les réponses à apporter (Thomazet, 2013). Depuis plusieurs décennies, les différentes dispositions de la loi concernant l'école témoignent d'un glissement des pratiques enseignantes de l'intégration à l'inclusion scolaire. Ces nouvelles pratiques peuvent être vécues difficilement par les enseignants et les élèves. Dès lors, les données de la recherche peuvent être particulièrement utiles dans la promotion de l'école inclusive.

Problématique

Dans ce contexte, il s'agit d'analyser les facteurs favorisant la mise en place de l'éducation inclusive mais également les effets de celles-ci sur les élèves et les acteurs impliqués dans ce nouveau paradigme.

Objectifs généraux

En ce sens, depuis 2020 et pour 10 ans, les INSPÉ d'Amiens (porteur) et de Lille-HdF, avec leurs partenaires les INSPÉ de Caen et de Rouen développent le projet PIA3 « 100% IDT – 100% inclusion, un défi, un territoire » avec pour objectif la création d'un pôle structurant multidisciplinaire.

Sous- axes de recherche

- Les obstacles bio-psycho-sociaux à la mise en place de l'éducation inclusive
- Le développement des connaissances scientifiques sur les caractéristiques sociales, affectives et cognitives des publics à besoins éducatifs particuliers
- L'effet des formations, interprofessionnelles ou non, sur les personnels éducatifs et médico-sociaux, sur leur rapport à l'éducation inclusive et leurs pratiques professionnelles
- L'expérimentation de modalités de formations innovantes au service de la scolarisation des élèves – à BEP ou non, tant en formation initiale qu'en formation continue

AXE 4 - ACCOMPAGNER LE LIEN DES ADOLESCENTS AUX INSTITUTIONS

Mots-clés : adolescents – institutions éducatives – pratiques professionnelles

Contexte

L'adolescence, phase de transition entre l'enfance et l'âge adulte, est une période particulière d'un point de vue développemental. Il s'agit d'une période de construction identitaire particulière. Plus précisément, l'adolescent.e va se forger une représentation de soi dépendante du regard des autres. Les relations sociales et l'appartenance à des groupes sociaux sont en effet des éléments fondateurs de la personnalité des adolescent.es.

La période de l'adolescence est aussi une période de transgression et de progression. La transgression se caractérise par la non prise en compte des règles établies par les adultes. C'est une période nécessaire d'individuation. La progression s'impose petit à petit dans la mesure où l'adolescent.e se forge sa propre image. Il ou elle est aussi amené.e à apprendre à négocier avec les adultes de son entourage (parents, enseignant.es, etc.) pour trouver un compromis.

Ces différents éléments vont induire un rapport particulier aux institutions en général et à l'école en particulier.

Problématique

Il est proposé ainsi de repérer la manière dont les adolescent.es inventent des formes d'appuis pour opérer leur métamorphose au sens de Philippe Gutton (Gutton, 1991) et comment elles et ils font pour suppléer au manque d'une frontière symbolique face au délitement des rites traditionnels de passage dans un environnement caractérisé par l'incertitude, marqué par les crises pandémique, écologique, économique, ou encore socio-éducative ; comment petit à petit les adolescent.es sont amené.es à préparer leur vie d'adulte ; comment l'adulte peut-il y faire face, notamment dans le champ de l'éducation.

Objectifs généraux

Une première orientation du travail impulsé par cet axe concerne les pratiques et les représentations des professionnel.les des institutions éducatives à l'égard des adolescent.es, de leurs parcours d'orientation, de scolarisation, d'insertion, etc. Pourraient alors être identifiées les positions tenues ou pas, les stratégies développées par ces professionnel.les, les manières dont elles et ils s'adaptent, se mobilisent, se représentent les parcours adolescents, les situations de vulnérabilités adolescentes.

Une seconde orientation de recherche porte sur la compréhension de la manière dont les adolescent.es se transforment, se projettent, se construisent et donnent sens à leur existence en relation avec les institutions qu'elles et ils fréquentent. L'institution, souvent critiquée pour sa fonction de normalisation et de contrôle, a aussi une fonction contenante et structurante pour l'adolescent.e qui manifeste une attitude ambivalente vis-à-vis d'elle : entre mise à l'épreuve et demande de repères et assises. L'appréhension du processus adolescent à travers la dialectique institution/sujet permettra *in fine* de mieux accompagner les adolescent.es dans le travail de liaison de leurs affects et d'orientation au-delà de l'angoisse, afin de ne pas rompre leurs liens avec les institutions scolaires et éducatives. En effet, l'accompagnement et la formation des professionnel.les éducatif.ves constituent une autre orientation de travail.

Sous-axes de recherche

- Les pratiques professionnelles dans les institutions éducatives qui accueillent des adolescent.es
- Les transformations et les relations à l'âge adolescent

AXE 5 - MOBILISER ET ANALYSER LA LITTÉRATURE DE JEUNESSE

Mots-clés : littérature de jeunesse ; genres ; patrimoine

Contexte et problématique

La littérature de jeunesse occupe aujourd'hui une place très importante dans le paysage culturel comme dans l'institution scolaire. Son développement a été considérable durant les trente dernières années et les qualités esthétiques d'une grande partie de sa production reconnues (manifestations, rencontres, salons etc.). Sa diversification dans différents genres (album, conte, roman, poésie, bande dessinée, théâtre contemporain de jeunesse), et dans celui des documentaires, comme les différentes catégories de public auxquelles elle s'adresse (des tout jeunes enfants aux adolescents voire aux jeunes adultes) en font le vecteur d'une médiation culturelle

et artistique de tout premier plan. De fait, dans la région Hauts de France, nombreuses sont les actions de médiation s'appuyant sur cette littérature. Dans l'institution scolaire, depuis le début du XXI^e siècle, elle est intégrée à tous les niveaux de l'école et du collège dans les programmes et les listes d'ouvrages recommandés, pour contribuer à la construction d'une culture commune tout en permettant de nombreux apprentissages langagiers.

À l'université, dans la région, les enseignements concernant la littérature de jeunesse se développent (UE en licence Arts du spectacle ou Lettres Modernes, deux masters spécialisés, l'un à Lille, l'autre à l'Université d'Artois...). Par ailleurs, certains de ces genres, par exemple celui de la Fantasy, suscitent l'intérêt de nombreux adolescents, en lien avec de nouvelles pratiques culturelles liées au numérique (jeux, écritures en ligne...). Toutefois, la littérature d'enfance et de jeunesse reste parfois méconnue, y compris d'une partie des enseignants, et inégalement exploitée, à l'école comme hors de l'école, dans un territoire marqué par de fortes inégalités. Or les conditions de son exploitation croisent de nombreux enjeux portés par les axes 1, 2, 3 voire 4 de la SFR en éducation Hauts-de-France devenu GIS PREHAUTS.

Les recherches et études proprement littéraires, voire historiques ou anthropologiques se mêleront dans cet axe aux problématiques didactiques et/ou de médiation pour permettre le développement d'outils d'analyse utiles pour les enseignants.

Axes et sous-axes de recherche

- Patrimoine de la littérature jeunesse, littérature jeunesse comme patrimoine :
 - Transmission des mythes et légendes, des récits fondateurs (notamment bibliques), des contes – et leurs réinventions dans les romans historiques ou dans les genres de l'imaginaire contemporain, réécriture et détournement dans les albums, en poésie, au théâtre...
 - Patrimoine scolaire : la littérature d'enfance dans l'histoire littéraire, l'histoire de l'éducation et de la didactique.
 - Constitution de canons, de « classiques » : ce qui est retenu, ce qui est exclu.

- Genres et formes de la littérature jeunesse : les marges du littéraire
 - Scolarisation des genres littéraires (poésie à l'école, théâtre à l'école, place, fonction et usage des albums, analyse de manuels) en fonction de l'évolution des programmes ; effets et conséquence sur les corpus, les œuvres, les enseignants et les élèves
 - Des formes trop peu exploitées : le documentaire, un genre mal-aimé, vecteur pourtant d'interdisciplinarité, de l'école au collège ; la presse jeunesse ; et autres.

- La place de la littérature jeunesse dans les mutations des pratiques culturelles contemporaines
 - Nouvelles lectures des enfants, ados et jeunes adultes, lectures numériques
 - Transmédia : radio, télévision, cinéma, bande dessinée – quel(s) rôles pour la littérature jeunesse ?
 - Développement de nouvelles pratiques de médiation : ateliers d'écriture avec ado/ résidences d'écriture d'auteurs en classe.

-

2- Appel à projets 2026 pour 2027-2028 : modalités de soumission, examen, engagements du porteur de projet, bilan, calendrier

Le coordinateur du projet doit être membre d'une unité de recherche des universités régionales du périmètre de l'Académie de Lille (UArtois, ULCO, ULille, UPHF).

Les projets doivent se conformer au cadre fixé dans les annexes « Document de Candidature ».

Il repose sur CINQ parties successives qui doivent être précisément complétées :

➤ DOCUMENT DE CANDIDATURE

Un volet d'identification du projet comprenant un titre explicite, le nom et les coordonnées du chercheur qui porte le projet (indispensable : joindre une liste de 5 publications du porteur et des membres de l'équipe projet dans le domaine), le nom et les coordonnées de l'unité de recherche qui sera porteuse du projet. Une liste des membres du projet sera aussi fournie, même si elle peut demeurer encore provisoire. Les projets qui associent des collègues de plusieurs unités de recherche régionales sont souhaités mais il ne s'agit pas d'une obligation. En cas d'association entre plusieurs unités de recherche, une seule sera « porteur ». Les projets qui associent des collègues de statuts différents (enseignants-chercheurs, PRAG-PRCE, enseignants de terrain, services académiques) seront aussi valorisés. Nous vous demandons d'identifier précisément l'axe prioritaire dans lequel s'inscrit votre projet.

Un volet descriptif du projet précisant la problématique générale, les hypothèses de travail, le terrain, la méthodologie de l'enquête menée, les valorisations envisagées, le tout étayé par une brève revue des travaux existants sur le sujet (3 pages maximum).

L'aide financière ou matérielle apportée doit permettre à la recherche concernée de ne pas rester confidentielle et de déboucher sur la diffusion de ses questionnements, de sa méthodologie et de ses résultats.

Cette restitution peut prendre plusieurs formes : article, journée d'études, séminaire, actions de formation, création de ressources pédagogiques... Vous devez préciser ces modalités et leur financement. Une valorisation/transmission auprès des publics de l'INSPÉ Lille HdF devra dans tous les cas être pensée.

Un volet échéancier du travail (« Modalités pratiques de mise en œuvre »).

Il s'agit ici de préciser les grandes étapes du projet, de donner un calendrier prévisionnel du travail à opérer, de préciser les lieux concernés (récolte des données). Une page suffit. Les projets déposés et les objectifs visés doivent s'inscrire dans un calendrier de janvier 2027 à fin décembre 2028 soit deux années civiles.

Un volet budgétaire qui précise la somme demandée à l'INSPÉ Lille HdF, les éventuels financements complémentaires (unités de recherche, autres partenaires) et qui détaille très précisément les dépenses prévues poste par poste. Un co-financement n'est pas obligatoire mais sera valorisé par la commission d'examen.

L'aide accordée par l'INSPÉ Lille HdF ne peut dépasser 8 000 euros pour un projet.

Un volet demande(s) complémentaire(s) d'appui ou d'accompagnement.

➤ DEPOT

Les demandes d'aide à projets 2027-2028 doivent être déposées en version électronique **avant le mercredi 18 mars 2026** sur la plateforme de dépôt LimeSurvey : <https://enquetes.univ-lille.fr/index.php/223519?lang=fr>

Pour tout problème rencontré, vous pouvez contacter : inspe-recherche@univ-lille.fr

➤ EXAMEN DES PROJETS

Les projets déposés seront expertisés par la **Commission des Appels à projets Recherche (ou Commission AAP Recherche) de l'INSPÉ Lille HdF**. Cette commission, définie par l'article 40 du règlement intérieur de l'INSPÉ Lille HdF, comprend des acteurs de la recherche de l'INSPÉ Lille HdF mais aussi des Services

académiques, des représentants des divers services de recherche de la région (MESHS, DRRT, Conseil régional, Ecoles doctorales, etc.). Nous vous invitons donc à bien formuler votre projet, de manière concise mais précise et à bien définir ses objectifs, les modalités de restitution et le budget demandé.

➤ **REGLES et MODALITES FINANCIERES**

L'aide financière accordée aux projets sélectionnés sera versée à l'unité de recherche porteuse du projet pour le compte de l'ensemble des partenaires :

- soit dans le cadre d'une convention signée entre l'INSPÉ Lille HdF, composante de l'Université de Lille et la tutelle de gestion de l'unité de recherche porteuse s'il ne s'agit pas de l'Université de Lille
- soit dans le cadre d'un contrat d'objectifs et de moyens signé entre l'INSPÉ Lille HdF, composante de l'Université de Lille et l'unité de recherche porteuse qui prendra effet via un mémoire de prestation interne.

Les dépenses éligibles sont les dépenses, exclusivement dédiées aux travaux du projet, engagées et acquittées pendant la durée d'exécution du projet (janvier 2027 – fin décembre 2028).

➤ **ENGAGEMENTS DU PORTEUR DE PROJET**

Le porteur de projet s'engage à en fournir le bilan financier et scientifique.

Il s'engage à faire apparaître **explicitement** sur l'ensemble des publications en lien avec le projet le soutien financier de l'INSPÉ Lille HdF, et à informer l'INSPÉ Lille HdF de ces différentes publications.

Il s'engage à valoriser/transmettre les résultats de recherche à la fin du projet et ce en particulier auprès des publics de l'INSPÉ Lille HdF.

➤ **BILAN DU PROJET**

A l'issue du projet il sera demandé aux porteurs de projets de retourner les pièces suivantes (sous un mois et demi, soit à la mi-février 2028) :

- Un bilan financier des dépenses effectuées
- Un bilan scientifique présentant
 - les éléments d'identification du projet (nom, porteur, partenaire, ...)
 - la synthèse du projet de recherche déposé (rappel des objectifs et de la méthodologie employée, rappel du calendrier prévisionnel et des étapes-clés)
 - le projet réalisé (changements ou retard dans le projet et solutions mises en œuvre le cas échéant, recrutements effectués, méthodologie utilisée, étapes-clés, interprétation et discussion)
 - la communication (conférence, colloque, séminaire, poster – organisation d'une journée d'étude), les publications (article, ouvrage, chapitre, acte de colloque, prépublication ou document de travail...) et valorisations
 - les perspectives (mise en œuvre des résultats de la recherche, poursuite avec un nouveau projet ?)

Dans les 3 ans qui suivent la fin du projet il vous sera demandé de retourner à l'adresse inspe-recherche@univ-lille.fr les publications en lien avec le projet soutenu pour valorisation et archive.

NB : La commission des Appels à projets Recherche sera très attentive à l'adéquation entre les demandes déposées et les éléments produits tant sur le plan financier que scientifique ou de valorisation/transmission (un écart jugé trop important pouvant compromettre l'attribution future de soutien à l'équipe projet et son porteur).

➤ **CALENDRIER PREVISIONNEL DE CET APPEL A PROJETS**

Envoi de l'appel à projet	2 février 2026
Date limite de dépôt du projet auprès de l'INSPÉ Lille HdF	18 mars 2026
Examen des projets par la Commission recherche et décision de la direction de l'INSPÉ Lille HdF	8 avril 2026
Notification aux porteurs des retours de la Commission de Recherche	Fin mai 2026
Envoi des conventions et/ou contrats d'objectifs et de moyens aux universités et unités de recherche concernées	Juin 2026
Période de réalisation du projet	Janvier 2027 – Décembre 2028
Date limite de retour des bilans	Mi-février 2029